

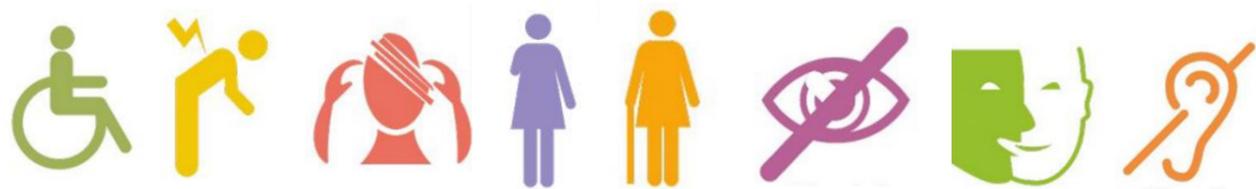
CAP EMPLOI CORRÈZE

Handicap, recrutement & maintien

AVEC UN RÉSEAU DE PARTENAIRES ET DE SPÉCIALISTES

Nos interventions s'appuient sur différents partenariats constants avec :

Des experts spécialisés du handicap



Des ergonomes

Des conseillers en prévention

Des ergothérapeutes

Des assistantes sociales

Des psychologues

Des conseillers en évolution professionnelle

Des interprètes

Des professionnels de santé

Cap emploi
25, Quai Gabriel Péri
19000 – TULLE
05 55 20 83 88

secretariat@capemploi19.com

CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien



HANDICAP & ENTREPRISES

Maintien dans l'emploi

NOS MISSIONS

Nos conseillers sont à votre disposition pour :

- Recueillir vos besoins de départ et analyser la situation avec tous les acteurs.
- Rechercher et mettre en œuvre les solutions de maintien en concertation avec le bénéficiaire, l'employeur et les services de prévention et de santé au travail.
- Étudier le poste de travail et proposer les aménagements techniques, humains, organisationnels adaptés.
- Mobiliser les aides financières de droit commun et spécifiques au handicap.
- Mobiliser des expertises spécifiques :
Handicap visuel, psychique, auditif, mental, troubles cognitifs.
- Sensibiliser vos managers et les équipes.

La compensation du handicap et l'aménagement du poste de travail peuvent prendre plusieurs formes : technique, humaine ou organisationnelle



POURQUOI FAIRE APPEL A CAP EMPLOI ?

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ

Parce que chaque employeur, chaque personne, chaque situation est unique ...

Notre assistante et nos conseillers maintien en emploi interviennent sur toute la Corrèze.

UNE EXPERTISE SUR LA QUESTION EMPLOI/HANDICAP

Nous bénéficions d'un réseau de partenaires important.

Nos missions s'effectuent notamment en collaboration avec les Services de Prévention et de Santé au Travail.

UNE DOUBLE COMPÉTENCE à destination des employeurs et des travailleurs.

DES SERVICES GRATUITS

Une mission de service public qui garantit les principes de neutralité, confidentialité pour assurer un service personnalisé et adapté.

Au cours de sa vie professionnelle une personne peut rencontrer des difficultés à exercer son activité professionnelle du fait d'une maladie, d'un accident, la survenance ou l'aggravation d'un handicap.

L'intervention de Cap Emploi vise le maintien en emploi sur le poste d'origine mais peut également être sollicitée dans des contextes de reclassement (tutorat, formation, amélioration de l'adéquation poste handicap ...)

